

DECLARATION LIMINAIRE

CTPD DU 14 juin 2010

Monsieur le Président

Depuis votre récente arrivée, vous avez mis en place la DLU de l'Oise.

Le 1^{er} juillet, le PRS, le SIP de Creil et le SIP de Compiègne ouvriront leurs portes.

Ces sujets de fusion nous mobilisent au maximum pour les raisons que vous connaissez : FO revendique l'arrêt de la Révision Générale des Politiques Publiques, destructrice pour le service public et les emplois publics.

Depuis votre arrivée donc, la RGPP est déclinée localement à grande vitesse.

En vous demandant d'organiser la tenue de ce CTP supplémentaire, FO DGFIP 60 a tempéré cette frénésie, permettant aux agents de la nouvelle direction locale de continuer à bénéficier des horaires de travail dont ils avaient l'habitude jusqu'à la fin de l'année scolaire, et notamment aux parents qui pouvaient jusque là récupérer leurs enfants à l'école primaire en fin de matinée de ne pas avoir à bouleverser leur organisation familiale.

Oui, les bouleversements sont nombreux pour les agents des deux filières.

C'est pourquoi FO DGFIP 60 tient à ce que rien ne soit davantage brusqué pour pouvoir intervenir à tous les niveaux.

A ce sujet, Monsieur le Président, nous profitons de vous interpeler ici sur la tenue des CAP locales depuis la mise en place de la direction unifiée. Nous vous demandons de veiller à ce que les règles de gestion s'appliquent bien par filière, ce qui n'a pas toujours été le cas récemment, ainsi que nos élus l'ont manifesté par leurs votes. Dans l'attente des statuts communs, les habitudes d'une filière ne doivent en aucun cas altérer les règles de l'autre.

Mais revenons en à notre ordre du jour, tout à fait emblématique d'une réforme mal pensée et menée au pas de charge aux dépens des personnels : la mise en place des horaires variables à la DLU de l'Oise.

FO DGFIP 60 attend impatiemment de voir dans quelle mesure les agents ne seront pas, une fois encore, les « perdants »...